

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** CATCH ANTI CAFARDS ET BLATTES SERINGUE

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** FR-2017-0102

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0016014-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	9

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

CATCH ANTI CAFARDS ET BLATTES SERINGUE
CATCH GEL
CATCH EXPERT ANTI CAFARDS ET BLATTES SERINGUE

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Henkel Global Supply Chain B.V.
	Adresse	Gustav Mahlerlaan 2970 1081 LA Amsterdam Pays-Bas
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2017-0102	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0016014-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	12/12/2017	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	31/12/2025	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	MYLVA S.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	VIA AUGUSTA, 48 08006 BARCELONE Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	C/ SANT GALDERIC, 23 - POLÍGONO INDUSTRIAL PONENT 08395 SANT POL DE MAR - BARCELONE Espagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	37 - Imidaclopride
<b>Nom du fabricant</b>	ADAMA AGRICULTURE ESPAÑA S.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	CALLE PRINCIPE DE VERGARA 110 28002 MADRID Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	ADAMA MAKHTESHIM LTD. - NEOT- HOVAV ECO-INDUSTRIAL PARK 84100 BEER SHEVA Israël
	JIANGSU YANGNONG CHEMICALS GROUP CO. LTD - 39 WENFENG ROAD 225009 YANGZHOU Chine

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	2,15

### 2.2. Type de formulation

Appât en gel (prêt à l'emploi)
--------------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient de la 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one et 2-octyl-1,2-thiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.
<b>Conseils de prudence</b>	Tenir hors de portée des enfants. Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Application de gouttes de gel via l'utilisation de seringue par les non-professionnels

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Insecticide
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Nymphes  Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Nymphes  Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Periplaneta Americana Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Nymphes  Nom scientifique: Periplaneta Americana Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Adultes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Application ciblée en intérieur dans les fissures et crevasses.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Application de manière ciblée d'appât par gouttes de gel dans des crevasses et fissures à l'aide d'une seringue. Description détaillée: Application de manière ciblée d'appât par gouttes de gel dans des crevasses et fissures à l'aide d'une seringue.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: Appliquer en gouttes de 0,04 g Blatte germanique : faible infestation : 0,12 g/m <sup>2</sup> (3 gouttes) forte infestation : 0,16 g/m <sup>2</sup> (4 gouttes) Blatte orientale et blatte américaine : faible infestation : 0,16 g/m <sup>2</sup> (4 gouttes) forte infestation : 0,24 g/m <sup>2</sup> (6 gouttes) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer en gouttes de 0,04 g

	<p>Blatte germanique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• faible infestation : 0,12 g/m<sup>2</sup> (3 gouttes)</li> <li>• forte infestation : 0,16 g/m<sup>2</sup> (4 gouttes)</li> </ul> <p>Blatte orientale et blatte américaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• faible infestation : 0,16 g/m<sup>2</sup> (4 gouttes)</li> <li>• forte infestation : 0,24 g/m<sup>2</sup> (6 gouttes)</li> </ul> <p>Fréquence d'application lors d'un traitement : 1 application sur 4 semaines.</p> <p>Ne réappliquer le produit qu'une seule fois si l'infestation persiste. Ne pas appliquer plus de 12 gouttes par maison.</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Seringues en LDPE de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 g.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer le produit biocide de manière ciblée uniquement dans les fissures et crevasses derrière les meubles ou appareils ménagers. Le produit ne doit pas être utilisé sur des surfaces accessibles.</li> <li>- Ne pas appliquer sur le bois ou les surfaces poreuses.</li> </ul>
--

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eviter le contact avec les surfaces traitées.</li> <li>- Eviter le contact avec la peau et les yeux.</li> </ul>
--

- Le produit ne doit pas être appliqué dans des zones accessibles aux enfants.
- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux ou avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.
- Appliquer dans des zones difficilement accessibles, non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - Application du gel dans des boîtes d'appâts

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Insecticide
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Nymphes</p> <p>Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Nymphes</p> <p>Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Periplaneta Americana Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Nymphes</p>

Nom scientifique: Periplaneta Americana  
Nom commun: Blatte américaine  
Stade de développement: Adultes

**Domaine d'utilisation**

Intérieur  
Intérieur

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: Application de boîtes d'appâts  
Description détaillée:  
Application de boîtes d'appâts.

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: 0,2-0,4 g/m<sup>2</sup>, selon l'infestation, divisé en plusieurs stations d'appât.  
Dilution (%): 0  
Nombre et fréquence des applications:  
Taux d'application : 0,2-0,4 g/m<sup>2</sup>, selon l'infestation, divisé en plusieurs stations d'appât.

Par exemple, pour une station d'appât contenant 2,5 g de produit :

Faible infestation :

2 stations d'appât par pièce (5 g / 22 m<sup>2</sup>)

Forte infestation :

4 stations d'appât par pièce (10 g / 22 m<sup>2</sup>)

Fréquence d'application lors d'un traitement  
:

4 semaines après le début du traitement, les boîtes d'appât doivent être remplacées par des nouvelles boîtes d'appâts si l'infestation persiste.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Grand public (non professionnel)

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Boîte d'appât en PET contenant 1 - 1,2 - 1,5 - 2 ou 2,5 g de gel.



#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Les boîtes d'appâts ne doivent pas être ouvertes ou manipulées.
- Ne jamais introduire les doigts dans les trous du piège.
- A la fin de la campagne de traitement, collecter les boîtes d'appât en vue de leur élimination.
- Ne pas disposer les boîtes d'appâts sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux ou avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Déposer le produit à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur).
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc).
- Alternier les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou ne pas appliquer dans les zones déjà traitées avec un autre insecticide.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme les insectes morts), dans un circuit de collecte approprié.
- A la fin de la campagne de traitement, collecter les boîtes d'appât en vue de leur élimination.
- Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie : 4 ans.
- Stocker dans l'emballage commercial.
- Garder l'emballage fermé dans un endroit sec, frais et ventilé.
- Protéger du gel.

## 6. Autres informations

Le produit contient une substance amérisante.